



**MAISON
TRANSFRONTIÈRE
DE JUSTICE ET DU DROIT**

Justice de proximité : Renseignements juridiques sans rendez-vous, sur place et par téléphone

Permanences des intervenants	
Délégué du Défenseur des Droits	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis après-midi du mois sur rendez-vous.
Conciliatrice de justice	Jeudis après-midi sur rendez-vous
Association d'aide aux victimes	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredis du mois de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

A Noter : La Maison Transfrontière de Justice et du Droit est ouverte **du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h.**
26, avenue de Genève – 74160 Saint Julien en Genevois.
Téléphone : +33.(0)4.50.74.86.86 / *email :* mtjd@cc-genevois.fr